

*Interpellation présentée par le député:
M. Christo Ivanov*

Date de dépôt: 22 mai 2012

Interpellation urgente écrite

Merck Serono quitte Genève: pourquoi le Conseil d'Etat n'a-t-il rien vu venir malgré des indices patents?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 24 avril 2012, la multinationale Merck Serono annonçait la fermeture de son siège genevois, avec pour conséquence la disparition de 1250 emplois à Genève. Sur ces 1250 postes de travail, 500 seront supprimés alors que 750 seront délocalisés en Allemagne, aux Etats-Unis et en Chine.

Pour le canton de Genève, la nouvelle est un choc, une tragédie et un bouleversement pour les collaborateurs de l'entreprise qui donnaient le meilleur d'eux-mêmes au quotidien. La jadis «perle du biotech genevois» laisse sur le carreau des travailleurs extrêmement qualifiés et spécialisés qui, nous l'espérons, sauront trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences à Genève même si cela sera difficile.

D'ailleurs, la fermeture du site genevois de l'entreprise pharmaceutique est, comme l'a souligné le conseiller d'Etat Lo ngchamp «le plus gros licenciement économique collectif que Genève ait eu à absorber».

La nouvelle de la fermeture bouleverse la population et les autorités. Mais constitue-t-elle une (mauvaise) surprise devant prendre de court notre Conseil d'Etat?

Il y a lieu de passer en revue divers indices qui auraient dû mettre la puce à l'oreille du Conseil d'Etat. En 2006, le rachat de Serono par le groupe allemand Merck est la première mauvaise nouvelle pour le maintien durable du site genevois. Ensuite, en avril 2011, la presse et notamment le *Financial Times Deutschland* relatait que l'entreprise Merck envisageait de réduire les effectifs de sa division pharmaceutique et que le siège genevois de sa filiale

Merck Serono serait le plus touché. En outre, le défaut de mise sur le marché de nouveaux médicaments, les restructurations faites par les autres entreprises pharmaceutiques et la cherté du franc suisse présageaient cette dramatique décision.

Enfin, le 22 février dernier, Pierre-François Unger, en sa qualité de président du Conseil d'Etat, n'a pas mesuré à leur juste valeur les dégâts économiques et sociaux annoncés par la multinationale. Le lendemain, lors d'une rencontre entre Merck Serono et Pierre-François Unger, ce dernier n'a pas jugé opportun de communiquer à ses collègues du Conseil d'Etat la gravité d'une décision pouvant survenir très prochainement chez Merck Serono.

Ma question est la suivante:

Pourquoi le président du Conseil d'Etat n'a-t-il pas estimé opportun d'informer ses collègues à propos du risque imminent de fermeture du siège genevois de Merck Serono afin de permettre la réponse coordonnée que l'exécutif n'a pas su anticiper malgré des indices patents?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.